



MAÎTRISE ÉCONOMIQUE DE PROJET ARCHITECTURAL

ORGANISATION

FORMATION MAÎTRISE ÉCONOMIQUE DE PROJET ARCHITECTURAL OPTIMISATION ECONOMIQUE

RÉFÉRENCE : AR02006

★★★★★ 4.5/5

VERSION 1 (MÀJ : 18.04.2025)

1. Définition des
besoins

2. Évaluation des
connaissances

3. Formation

4. Test et validation
des acquis

À la recherche d'une formation **Maîtrise économique de projet architectural** pour booster vos compétences ?

STAGEUP met à votre disposition toute son expertise technique et pédagogique qui vous permettra d'atteindre vos objectifs. Que vous soyez une entreprise ou un institutionnel, la formation **Maîtrise économique de projet architectural** est assurée par nos formateurs sélectionnés pour leurs compétences reconnues (certification....) et leurs qualités relationnelles.

Quelque soit le niveau des stagiaires, un suivi pédagogique est assuré avant, pendant et après la formation, de manière à constater les acquis et ainsi permettre une mise en œuvre rapide dans un contexte professionnel.

Vous souhaitez organiser votre formation **Maîtrise économique de projet architectural** facilement et de manière personnalisée ? Optez pour une solution en intra, ou participez à une de nos sessions collectives (inter), dans la limite des places disponibles.

Participez à la formation **Maîtrise économique de projet architectural** à Paris, Lille, Marseille, Lyon, Bordeaux, Toulouse, Strasbourg, Nantes, Montpellier, Rennes, Grenoble, Angers, Clermont-Ferrand, Nancy.

Public

Toute personne intervenant dans la gestion d'un projet.

Prérequis

Avoir de bonnes notions en architecture. Avoir des notions de gestion et/ou comptabilité serait un plus.

Objectifs du stage

La formation **MAITRISE ECONOMIQUE DE PROJET ARCHITECTURAL** a pour objectif de :

- Maîtriser les techniques de suivi économique d'un projet.

Durée

4 jours

Pédagogie

METHODE PEDAGOGIQUE :

Formation dispensée par un formateur professionnel spécialisé principalement en management de projet architectural.

Analyse de cas concrets et d'exposés.

Alternance de présentations théoriques et mises en pratique au travers de présentations de projets existants.

Méthode pédagogique participative.

Divers supports de cours.

METHODE D'EVALUATION :

Test de niveau (QCM) effectué en début et en fin de formation de manière à mesurer la progression de l'apprenant et de valider ses acquis.

Quizz intermédiaires à l'oral tout au long du parcours.

SANCTION :

Attestation de formation.

Formation théorique et pratique.

Parler à un conseiller formation

CONTENU DU PROGRAMME

L'**économie** de la construction consiste à déterminer le coût des travaux de construction, en tenant compte du cycle de vie du bâtiment. Il est donc nécessaire que les acteurs dans le secteur de construction disposent d'une vision globale sur les notions clés de l'économie de la construction (l'environnement juridique ; le rôle et responsabilité de chaque intervenant ; le métier d'économiste de la construction), et maîtrisent également les techniques pour distinguer les divers coûts, effectuer le calcul, estimer le prix de ses travaux.

La formation **MAITRISE ECONOMIQUE DE PROJET ARCHITECTURAL** vous permettra de maîtriser et d'appliquer les objectifs suivant à savoir :

- ▶ Maîtriser les notions clés de l'économie de la construction.
- ▶ Comprendre les enjeux spécifiques à chaque phase et à chaque type de contrat.
- ▶ Etre initié aux méthodes des coûts des travaux suivant chaque phase et chaque type de projet.
- ▶ Connaitre les documents de référence
- ▶ Comprendre les enjeux de la phase ACT
- ▶ Maîtriser les enjeux économiques du chantier

PROGRAMME DE FORMATION

COMPRENDRE LA DIMENSION ECONOMIQUE DES PROJETS

- ▶ Le pilotage du projet par les couts.
- ▶ Le projet vu comme un investissement.
- ▶ La comptabilité budgétaire du projet.
- ▶ Les liens avec la comptabilité de l'entreprise.

CONNAÎTRE L'ENVIRONNEMENT COMPTABLE DU PROJET

- ▶ La comptabilité générale.
- ▶ Le bilan, image de l'entreprise.
- ▶ Le compte de résultat: reflet d'une dynamique.
- ▶ La comptabilité analytique: principes et fonctions, charges directes et indirectes, charges variables et fixes, marges.

EVALUER L'INVESTISSEMENT

- ▶ Aspects économiques, techniques et stratégiques.
- ▶ Les paramètres d'évaluation : van, tri, point mort...
- ▶ Principe de l'amortissement.
- ▶ La prise de décision d'investissement.

ESTIMER LES COÛTS DU PROJET

- ▶ Typologie des couts par phase du cycle de vie d'un produit et par nature.
- ▶ Les composants des coûts.
- ▶ Calcul des éléments généraux de coût.
- ▶ La structuration des couts du projet.
- ▶ Les méthodes d'estimation prévisionnelle.

PLANIFIER LES COÛTS

- ▶ Intérêt et difficultés de la planification.
- ▶ L'échéancier de dépenses.
- ▶ Les paramètres de contrôle des dépenses.
- ▶ Le plan de financement du projet.

OPTIMISER LA SITUATION ECONOMIQUE DU PROJET

- ▶ Le carré des contraintes du projet : coût, délai, conformité, niveau de risque.
- ▶ Management par la valeur, analyse de la valeur et conception à coût objectif.
- ▶ L'analyse des risques et leur impact économique : budgets et provisions.

CONDUIRE LE PROJET GRÂCE AUX COÛTS

- ▶ Détermination du référentiel et fixation des objectifs de chaque contributeur : le plan de management des coûts.

- ▶ La mise en place des tableaux de bord : choix des paramètres de contrôle et des outils.
- ▶ L'évaluation du « réalisé » et du « reste à faire ».
- ▶ Incidence du niveau d'activité réel sur les coûts.
- ▶ Analyse de la situation économique actualisée du projet.
- ▶ Les courbes en « s » : mise en œuvre et interprétation.
- ▶ Les indices de performances du projet.
- ▶ Les actions correctrices.

CAPITALISER

- ▶ Réaliser le bilan financier du projet.
- ▶ Mettre en place les outils de l'exploitation du retour d'expérience : bases de données technico-économiques d'estimation des coûts, modèles d'estimation, logiciels...

FIN DE FORMATION

- ▶ Conclusions.
- ▶ Test de niveau et correction.
- ▶ Évaluation qualitative.
- ▶ Validation des acquis.
- ▶ Remise de l'attestation de formation.
- ▶ Remise d'un support de cours et documents annexes.

Votre formateur **Maîtrise économique de projet architectural**

Des experts à votre service

Fort d'une expérience opérationnelle en projet, votre formateur a été sélectionné par nos services pédagogiques tant pour son expertise que pour ses qualités pédagogiques et sa volonté de transmettre son savoir-faire.

Comment financer la formation **Maîtrise économique de projet architectural** ?

OPCO, POLE EMPLOI, CPF...

En tant qu'organisme de formation s'adressant principalement aux professionnels, nous vous conseillons et nous vous accompagnons dans vos démarches pour la prise en charge en tout ou partie de votre formation .

Nos principaux partenaires sont les OPCO tels que par exemple :

- ▶ opco.ep pour les salariés d'agences d'architecture.
- ▶ atlas pour les bureaux d'études et économistes de la construction.
- ▶ fif.pl pour les dirigeants non salariés en profession libérale.
- ▶ afdass pour les salariés d'agences de communication, spectacle, production...

Un chiffrage ainsi que les possibilités de financements selon votre opco vous seront adressés par un de nos conseillers en formation.

Formation **Maîtrise économique de projet architectural** dans vos locaux ou en ligne

Quel format choisir ?

Ces deux formats de formation offrent chacun leurs intérêts pratiques. Chaque participant ayant ses préférences et ses contraintes en matière d'organisation, nous vous garantissons une formation réussie que ce soit en présentiel ou en distanciel.

Ils nous ont fait confiance pour leur formation :

[Voir un échantillon de quelques clients](#)

Nos formations sont réalisables partout en France, à domicile ou sur le lieu de travail.

Formation Paris, Lyon, Marseille, Lille, Nice, Bordeaux, Toulouse, Montpellier, Strasbourg...

Prise en charge par votre OPCO (Atlas, Opco EP, AKto, Afdas, FIF PL...)

Les avantages du **présentiel** :

Les avantages du **distanciel** :

Déplacement dans vos locaux et partout en France.

La formation peut soit se dérouler dans une pièce dédiée soit dans la pièce principale de votre entreprise si sa configuration le permet.

- ▶ meilleure relationnel avec le formateur.
- ▶ meilleure assiduité.
- ▶ temps de formation concentré sur une période donnée.
- ▶ possibilité de former plusieurs personnes simultanément et de manière plus efficace.

Le présentiel permet également plus de proximité avec le formateur et par conséquent un meilleur relationnel. Les échanges entre les participants sont aussi plus réguliers et plus décontractés.

Il est important d'être équipé du matériel nécessaire à

savoir : poste informatique équipé, connexion internet fibre, webcam, micro et casque audio.

Un lien de réunion type Zoom ou Teams sera fourni aux stagiaires directement par le formateur.

- ▶ possibilité d'espacer les séances.
- ▶ nombre de participants plus limité.
- ▶ réduction des frais de déplacement.

Le distanciel permet aussi de participer depuis n'importe quel endroit, favorisant ainsi une meilleure gestion du temps et des contraintes personnelles. Les interactions peuvent se faire à travers divers outils collaboratifs, rendant les échanges dynamiques et interactifs.



Centre de formation STAGE'UP

Siège social : 23 rue Antigna 45000 ORLEANS

Siège commercial : 14 rue d'Amsterdam 750009 PARIS

Siret : 488 346 610 000 30 APE : 8559A N°Existence : 24 45 02361 45

email : contact@stageup.fr

01 47 23 79 72



formation éligible
PLAN DE FORMATION